

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) :

MACAU MATERNELLE

PÉRIODE :

VACANCES D'HIVER



THEME : La folie de l'hiver

Lundi 09 Février	<p>Fresque enneigée Crée de la neige Les animaux de l'hiver en patin Hockey</p>	
Mardi 10 Février	<p>Boule à neige Les animaux qui hibernent Bonnet/moufle Atelier culinaire : apéro raclette</p>	
Mercredi 11 Février	<p>Parcours ski sportif Décore tes patins Cartes en relief des animaux de l'hiver Atelier culinaire : Pancake</p>	
Jeudi 12 Février	<p>Luge en montagne Peinture mousse à raser Bonhomme de neige fondu Bac sensoriel</p>	
Vendredi 13 Février	<p>Bouquet cœur Parcours patin à glace Les tasses colorées Mon bonhomme de neige</p>	

THEME : La folie de l'hiver

Lundi 16 Février	<p>Pingouins coquins Masque de carnaval Mon ours pantin Flocon de neige eau/sel</p>	
Mardi 17 Février	<p>CARNAVAL Atelier vernis + maquillage Atelier culinaire : Crêpes + Chantilly maison</p>	<p>Viens déguisé si tu peux pour le carnaval !</p>
Mercredi 18 Février	<p>Ours polaire Biathlon Boules d'hiver Bonnet d'hiver</p>	
Jeudi 19 Février	<p>La cabane à oiseaux Memory d'hiver Les pingouins rigolos « Atelier culinaire » : Boules pour oiseaux</p>	
Vendredi 20 Février	<p>PROMENADE EN FORET Pour déposer les boules à oiseaux</p>	<p>Prévoir une tenue adapter à la météo.</p>

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1 ACM ARSAC

14 avenue de Ugondras
33460 Arsac
Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26
alsh.arsac@medoc-estuaire.fr
Directrice : Sarah DUBERNET
Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

2 ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE

34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc
Tél : 06 15 46 48 28
mscussacclamarque@medoc-estuaire.fr
Directrice : Ludivine LEYVIGNE
Adjointe pédagogique : Jennifer DUVILLE

3 ACM LUDON-MÉDOC

25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 57 88 43 41 / 06 26 79 08 84 (mater)
Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21 (élém)
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
Directrice : Audrey DESBOS
Adjointe pédagogique : Lauren VINCENSINI



4 ACM MACAU

5 chemin du Broulet
33460 Macau
Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)
12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau
Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)
alsh.macau@medoc-estuaire.fr
Directrice : Stéphanie DENIS
Adjoint pédagogique: Alexandre COULON

5 ACM LE PIAN-MÉDOC

137 allée Grammont
33290 Le Plan-Médoc
Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82
alsh.leplan@medoc-estuaire.fr
Directrice : Elodie LAUTREC
Adjoints pédagogiques:
Nathalie BELLOT/Thibault CHIMITS



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de 10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTEL FAMILLE :
www.communes-ccme.carteplus.fr
05 57 88 08 08 / portalfamille@medoc-estuaire.fr

MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.